

**Un denier inédit de Marc-Antoine
et Cléopâtre avec la légende du revers en grec
Mise à Jour n° 1 – avril 2017**



Denier de Cléopâtre et Marc Antoine, émis à l'automne 34 av/ J.-C. Atelier incertain, peut-être Alexandrie.

Avers : ANTONI ARMENIA DEVICTA, buste de Marc Antoine à droite, tiare arménienne derrière le buste.

Revers : ΚΑΕΟΠΙΑΤΡΑ ΒΑΣΙΛΙΧΗ ΒΑΣΙΛΕΥΣ Τ...Ν, buste de Cléopâtre diadémé et drapé à droite, sous le buste une proue de navire.

3.71g, 20mm, 4h, Roma Numismatics, Vente XII, 23 mars 2017, lot 663.

Monnaie inédite : Crawford - ; CRI - ; Sydenham - ; RSC - ; Kestner - ; BMCRR - ; RBW -.

Le portrait de l'avvers avec Marc Antoine correspond à ce qui est connu tant pour la légende, le buste que la tiare arménienne derrière le buste à gauche¹. Le portrait du revers correspond également aux portraits de Cléopâtre VII connus avec devant le buste une proue de navire illustrant l'important programme de construction navale mis en œuvre par la souveraine, qui ne permit cependant pas au couple de vaincre Octave Auguste à Actium (31 av. J.-C.).

Cette monnaie a attiré l'attention des numismates par le fait qu'elle est la seule connue comme étant bilingue latin - grec. Toutefois, cette monnaie se distingue également par une particularité concernant l'histoire de la grande Arménie du fait de son inscription correcte ΚΑΕΟΠΙΑΤΡΑ ΒΑΣΙΛΙΧΗ ΒΑΣΙΛΕΥΣ – Cléopâtre, reine des rois ». Cette inscription confirmant ainsi le récit de Dion Cassius.

¹ Cf. Bedoukian, 1971, chapitre II, p. 30-41, n° 5-6.

En effet, les différents types connus de cette série, tous en latin, comportent de nombreuses fautes de latin et notamment de déclinaison qui empêchaient une interprétation correcte et donc une conclusion définitive sur la signification qu'on voulait exprimer. Du fait de ces fautes, on pouvait en déduire que les graveurs étaient probablement grecs, du moins non latino phones. En tout état de cause, Cléopâtre fait graver cette pièce en grec et en latin pour diffuser le plus largement possible son prestige².

Revenons à la légende. Précisons tout d'abord que les lettres « T...N » demeurent difficiles à interpréter. C'est, de toute manière, le reste de la légende qui est beaucoup plus intéressant : « ΚΛΕΟΠΙΑΤΡΑ ΒΑCΙΑΙCΗC ΒΑCΙΑΕΩΝ – Cléopâtre, reine des rois » est une allusion directe du retour d'Antoine d'Arménie, à l'automne 34 av. J.-C.), d'où il ramena le roi Artawasdès II (55-34 av. J.-C.) prisonnier et sa famille.

Dion Cassius rapport ainsi cet événement, qui fut scandale à l'époque:

« 40. A la suite de cela, s'assurant les uns de gré, les autres de force, il se rendit maître de l'Arménie tout entière; car Artaxias, vaincu dans un engagement, se retira chez les Parthes. Après avoir accompli ces choses et fiancé son fils à la fille du Mède, afin de se l'attacher davantage, Antoine retourna en Égypte, emmenant, **outre un butin considérable, l'Arménien avec sa femme et ses enfants**. Il les fit marcher devant lui avec les autres captifs, dans une sorte de triomphe à Alexandrie, où il entra lui-même sur un char; et, outre toutes les autres faveurs accordées à Cléopâtre, il lui amena l'Arménien, avec les siens, **chargé de chaînes d'or**. Elle était assise, au milieu du peuple, sur une tribune ornée d'argent et sur un trône d'or.

41. A la suite de ce triomphe, Antoine donna un banquet aux Alexandrins, et, au milieu du peuple assemblé, il fit asseoir près de lui Cléopâtre et ses enfants; puis, après avoir prononcé quelques paroles, **il ordonna d'appeler Cléopâtre reine des rois, et Ptolémée, surnommé Césarion, roi des rois... »**

Dion Cassius précise également que cette répartition faite Antoine avait été communiquée à Rome. Cependant précise Cassius « aucune de ses lettres ne fut lue en public; les consuls Domitius et Sossius, qui alors étaient déjà en charge [-32 av. J.-C.], et qui lui étaient fort attachés, ne le voulurent pas, de quelques instances que César usât auprès d'eux. Les consuls l'avant emporté sur ce point, **César, à son tour, obtint qu'on ne publierait rien de ce qu'il avait écrit touchant l'Arménien; car il avait compassion de ce roi avec qui il traitait secrètement contre Antoine, et il était jaloux du triomphe de ce dernier** ».

Ainsi, cette monnaie est la seule connue reprenant et confirmant exactement la titulature mentionnée par le seul Dion Cassius. Cléopâtre est généralement désignée, sur les autres types monétaires, comme reine (*regina*) ou reine des rois en latin (*reginae regnum*). Sur la monnaie analysée on constate la reprise au profit de cette souveraine du titre traditionnel des souverains Parthes et confirme les prétentions impérialistes du couple dont la victoire d'Octave Auguste à Actium ne permit pas la réalisation. Ce dernier ayant débuté une négociation politique avec Artawasdès, sans pouvoir le sauver, recueillit comme otages des enfants près sa victoire, dont le futur Tigraue III.

Maxime K. Yevadian

² Ce type de monnaies bilingue est connu à l'époque hellénistique avec les monnaies gréco-punique en Espagne, des monnaies au portrait d'Alexandre avec des légendes gréco-phéniciennes, ou encore les monnaies gréco-bactriennes avec des monnaies à légendes en grec et karosthi. Cependant ces monnayages ont cessé bien avant l'avènement de la domination romaine en Orient et le seul qui soit contemporain de la reine Cléopâtre VII (51 av. J.-C. – 30 av. J.-C.) est celui du roi Juba I^{er} (52 av. J.-C. – 23 ap. J.-C.) en latin et en néo-punique.

³ Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIX, 40 (trad. Gros).